

## **X – SAINT ANDRE EN 1964 :**

Quelques rappels :

Depuis fort longtemps, une des volontés de la Roche sur Yon (Bourbon Vendée) était de lui associer les communes de St André et du Bourg.

-1845(15/04) : le conseil municipal de St André s'oppose énergiquement à une tentative d'annexion argumentée de Bourbon Vendée (vous n'avez pas de culte, pas de cimetière etc...) Annexion rejetée par le conseil général.

- 1950 (dans les années) : un groupement d'urbanisme de la Roche. St André, le Bourg est constitué. Son but, équiper les trois communes des réseaux : électricité, eau potable, eaux usées.

Plus d'un siècle plus tard, on a compris au niveau des « élites » (conseillers municipaux, cadres techniques, cadres administratifs) l'utilité d'un plus large territoire pour une modernisation, des équipements à un moindre coût.

- La ville chef-lieu coincée sur une petite surface a besoin de terrains pour se développer.
- Les deux communes rurales qui ont déjà pu mesurer les avantages des équipements enclenchés par le groupement d'urbanisme depuis 1950.
- La fusion envisagée, sous réserve d'accord, encouragera l'installation d'entreprises, donc des emplois, une dynamique de loisirs, de communication.

Mais il faut convaincre les populations concernées, surtout le monde rural, dispersé dans de nombreux villages, attaché à ses coutumes autour de son clocher. Méfiant viscéralement de ceux de la ville, des fonctionnaires...

### 1964, c'est parti pour :

- 23 mai : réunion sous la présidence de M. le Préfet, des représentants de chacune des trois communes concernées, les conséquences sur : l'organisation des services, le redéploiement du personnel, les budgets. Le groupement possible, sous réserve de l'accord des conseils municipaux, appelés à se prononcer par un vote dans les meilleurs délais.

- 9 juin : M. Bonnin maire de St André, convie tous ses concitoyens à une réunion publique, pour leur exposer les renseignements concernant une éventuelle fusion.

- 13 juin : la réunion à la salle paroissiale. Le projet expliqué en trois parties (30 pages)

« Préambule : justificatif, des exemples en Vendée,

« La nouvelle commune : fonctionnement,

« Finances et fiscalités.

- 27 juin : alors on y va ?

- Réunion du conseil municipal,
- Préambule : déception du Maire, le 13 juin, 120 foyers représentés à la réunion d'information sur les 440 de la commune...
- Discussion : M. Gendreau demande pour une si importante question, un référendum, mais il n'est pas prévu par la loi. De plus la décision appartient au conseil municipal, après en avoir informé la population. (ce qui a été fait le 13 juin).
- Décision : au premier tour de scrutin, la fusion est adoptée par 7 voix (contre : 4, blanc : 2) M. Gendreau fait part de sa décision de démissionner. Question annexe : la formule de la section électorale de St André est adoptée par 8 voix, contre 5.

- 27 juin, après le Bourg le 25 juin St André a dit OUI.

La Roche sur Yon décide « LE MARIAGE DE RAISON » par 20 OUI (2 bulletins blancs)

Un arrêté préfectoral en date du 7 juillet 1964 prononce la fusion des communes de la Roche sur Yon, du Bourg sous la Roche et de St André d'Ornay.

La nouvelle ville ainsi créée conserve le nom de La Roche sur Yon.

Dernier regards sur le propriétaire :

- La commune en 1964 :
  - surface..... 2022 ha
  - habitants..... 1746
  - commerce, artisanat..... 36
  - l'agriculture..... 83 exploitations dont 11 en bordure ou à proximité de la route des Sables.
  
- Petite rétrospective : en 1893 : 32 commerçants artisans pour 1159 habitants  
En 1914 : 42 commerçants, artisans pour 1252 habitants. En 1923 : 41 commerçants, artisans pour 1181 habitants.

### Réalisations et services :

1853 : le cimetière  
1854 : église provisoire  
1866 : chemin de fer jusqu'aux Sables  
1888 : école communale de filles  
1895 : église actuelle  
1897 : école privée de filles  
1901 : la mairie  
1901 : école communale de garçons  
1906 : la société de secours mutuel  
1908 : école privée de garçons  
1908 : la caisse rurale  
1923 : monument aux morts

Avec les « Deux autres » qu'est-ce que cela va donner ?

	Surface	Population	Personnel	Budget	Francs p/hab
La Roche	1633 ha	25456	84	9 106 433	358
Bourg s/roche	5219 ha	3794	7	497 577	98
St André	2022 ha	1746	2	113 792	65
total	8874 ha	30996	93	9 717 792	

Arrêté préfectoral du 7 juillet 1967 :

La Roche sur Yon cède 154 ha à la commune de Venansault.

(La pointe au-delà des Fontenelles – Soulouze, du territoire Ornaysien)

